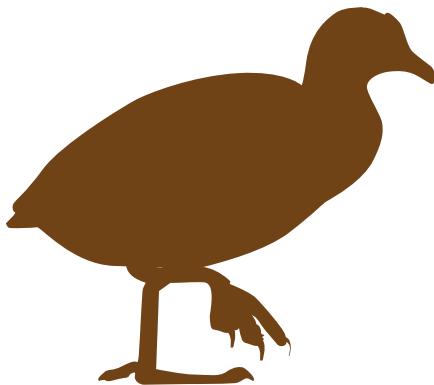


# Foulque macroule

*Fulica atra*



CLASSE OISEAUX

ORDRE GRUIFORMES

FAMILLE RALLIDÉS

## DESCRIPTION

**Longueur :** 36 -38 cm.

**Poids :** 600 - 1000 g.

### Plumage des deux sexes identique :

entièrement noir/gris, bec pointu blanc, écusson frontal blanc, yeux rouges et ronds. Pattes verdâtres aux longs doigts lobés. Rémiges secondaires bordées de blanc.

### Plumage des juvéniles :

généralement gris-brun, côtés de la tête blanches grisâtres. Tête et bec rouges à la naissance.

Oiseau excellent plongeur. Court sur l'eau pour s'envoler. Plonge souvent pour s'alimenter et nage lentement, avec des hochements de tête.

## STATUT ET RÉPARTITION

**Espèce migratrice et sédentaire.**

**Nicheur et partiellement hivernant.**

Présent dans pratiquement toute la France.

Peut s'adapter facilement à la présence humaine.

## HABITAT

Présent dans presque toutes les zones humides, sauf tourbières acides. Fréquente occasionnellement les eaux saumâtres ou salées.

Apprécie les eaux peu profondes, à végétation dense.

## CONTACTS



Réseau national ONCFS / FNC / FDC  
« Oiseaux d'Eau – Zones Humides »  
MONTFORT  
01330 BIRIEUX  
Mail : rezooezh@oncfs.gouv.fr



© Dominique Gest

## ALIMENTATION

Omnivore, mais son régime alimentaire est essentiellement végétarien.

S'alimente en plongée.

## REPRODUCTION

Nid de branchages et matière végétale, construit à la surface de l'eau, souvent bien visible.

**Nichée :** 6 - 10 œufs de couleur blanc cassé, légèrement mouchetés.

**Incubation :** 21 - 24 jours

Les jeunes quittent le nid après quelques jours. Les deux adultes s'occupent de la nichée.

## MENACES SUR L'ESPÈCE

Régression des surfaces de végétation en bordure des étangs, lacs, fleuves, à eau profonde.

Dérangement par les activités humaines.

Prédation sur nid.

## AMÉNAGEMENTS FAVORABLES

Maintien de la végétation de bordure des grandes étendues d'eau douce : retenues, lacs, étangs, fleuves...

Tranquillité et sécurité sur les sites d'accueil.

Délégation Interrégionale Centre - Île-de-France  
Mail : dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre  
Mail : frc.centre@wanadoo.fr

# Foulque macroule

*Fulica atra*

## Suivi de l'hivernage

En région Centre, environ 400 sites, faisant partie des 3 entités naturelles Vallée de l'Eure, Brenne et Sologne, sont suivis par le réseau national ONCFS/FNC/FDC. La Brenne regroupe à elle seule plus de 300 étangs.

4 autres sites d'importance sont suivis au niveau régional et complètent les données recueillies. Cet échantillon de sites comprend les types de zones humides régionales essentielles : étangs, marais, rivières, fleuves...

Les dénombrements annuels de Foulque macroule, trop faibles en importance, ne permettent pas de préciser des tendances annuelles d'évolution à l'échelle régionale.

### ZONES HUMIDES IMPORTANTES POUR LA FOULQUE MACROULE

SUIVI DES POPULATIONS



Importance des entités suivies pour l'espèce :

- Importance régionale
- Importance nationale
- Importance internationale



Les différents sites sont suivis à minima une fois par an le 15 janvier. Des comptages complémentaires sont également réalisés par les Fédérations Départementales des Chasseurs. Les observations du 15 janvier sont prises en compte chaque année par Wetlands International pour assurer le suivi annuel international, indispensable à la connaissance et au suivi des tendances d'évolution des effectifs à l'échelle des populations.

Tous les anatidés et foulques présents sont dénombrés et comptabilisés sur des fiches d'observation.

Les espèces remarquables et invasives sont prises en compte depuis 2008.

Le contenu des fiches est saisi et analysé annuellement. Ce suivi permet en particulier de mieux connaître les tendances d'évolution des effectifs de chaque espèce et la répartition géographique des oiseaux au niveau national.

### Evolution des effectifs hivernants

L'analyse des recensements menés dans le cadre du réseau national « Oiseaux d'eau », nous indique, pour la France, une faible augmentation des effectifs hivernants (< 5%) sur la période 1987 – 2008. Cette tendance d'évolution des effectifs est aussi plus fortement positive sur les sites mis en réserve que sur ceux protégés ou partiellement chassés.

La situation de la foulque macroule est meilleure en France que dans les autres pays d'Europe.

Outre la tendance d'évolution des effectifs, ce suivi à long terme permet de connaître l'ampleur de cette évolution et le calendrier de changement de celle-ci.

CONTACTS



Réseau national ONCFS / FNC / FDC  
« Oiseaux d'Eau – Zones Humides »  
MONTFORT  
01330 BIRIEUX  
Mail : rezooezh@oncfs.gouv.fr

Délégation Interrégionale Centre – Île-de-France  
Mail : dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre  
Mail : frc.centre@wanadoo.fr

# Foulque macroule

*Fulica atra*

## ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'HIVERNANTS DE 2000 À 2010 EN RÉGION CENTRE



Concernant l'évolution des effectifs d'oiseaux hivernants de 2000 à 2010, la courbe nous montre une évolution en dents de scie, avec une chute importante des effectifs recensés en 2003-2004 et une augmentation jusqu'en 2010. D'une manière générale, depuis 2000, la droite des tendances indique une stabilité, voire une légère diminution des effectifs recensés en région Centre.

La tendance d'évolution des effectifs d'hivernants en France, est considérée en faible augmentation dans la période 1987-2008.

Durant l'hivernage, les principaux sites fréquentés en France sont les suivants :

- Importance internationale : Camargue.
- Importance nationale : sites du Nord-Ouest, cours du Rhin, Champagne humide, estuaire Loire, bassin d'Arcachon et Dombes.

La tendance d'évolution des effectifs d'hivernants en Europe est considérée comme :

- stable pour la population Europe Nord – Ouest,
- incertaine pour la population Mer Noire – Mer Méditerranée.

Pratiquement chaque année, la région Centre connaît des coups de froid de courte durée et l'accès à la nourriture pour les oiseaux peut devenir problématique.

Un protocole est alors déclenché et certains sites, préalablement choisis en fonction de leurs caractéristiques, sont suivis régulièrement durant toute la période critique, par différents partenaires : ONCFS, FDC, Associations cynégétiques et naturalistes.

Afin de réglementer les prélèvements cynégétiques sur des oiseaux fragilisés et si le besoin est justifié, des arrêtés préfectoraux sont pris dans chaque département en se basant sur les résultats de ce suivi.



Réseau national ONCFS / FNC / FDC  
« Oiseaux d'Eau – Zones Humides »  
MONTFORT  
01330 BIRIEUX  
Mail : rezooezh@oncfs.gouv.fr

Délégation Interrégionale Centre – Île-de-France  
Mail : dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre  
Mail : frc.centre@wanadoo.fr